

COMPTE RENDU DE LA REUNION SECURITE DU 10/04/13 AU SIEGE DU DR

Issu du PV N°141 du jeudi 2 mai 2013 – District du Rhône

Ont participé à cette réunion : Emmanuel RAZOUS, vice procureur de la République, Capitaine Philippe TRINCKQUEL représentant le cabinet du Préfet, Capitaine Cyrille DUPUY correspondant hooliganisme, Jean Luc Garde représentant du conseil Régional, Michel JEAN et Patrick KAHN représentants la LICRA, Frédéric HAMELIN représentant foot citoyen, Serge TIMONIER représentant la direction des sports de la Ville de Lyon, José INZIRILLO représentant la CRES, Gérard FOURNIER représentant le service des Sports mairie de Décines, Hervé BAUDOUX représentant l'APC, Dominique DRESCO représentant l'AEF, Philipe GARCIA représentant l'UNAF, Patrick WINCKE représentant la ligue du football amateur, Yves DESCAMP Bernard MARSY Albert GUYOT George MELINAND Gilles ROMEU Christelle LEXTRAIT représentant de la LRAF, Jérôme Hernandez représentant des joueurs, Pascal PARENT Arsène MEYER Martine GRANOTTIER Anne Lise LOMBARD Serge GOURDAIN Christian GUICHARD Andréa COURBIS Antoine ROSSI Jean Claude LEFRANC et Sylvain RICHARD représentant le District du Rhône de Football.

Cette réunion a duré 3h30 de 14H à 17H30 et a été particulièrement constructive. L'objectif étant de sortir de cette réunion avec des propositions concrètes, nous avons donc à cet effet développé 14 points qui pourront être appliqués rapidement.

- 1- Les conventions « cadres » gendarmerie et police dès qu'elles seront signées par la FFF, seront communiquées aux Ligues et Districts, elles seront un outil précieux,
- 2- LRAF : publication chaque semaine des matchs à risque dans la Ligue, même chose en District. Ces matchs seront classés en fonction du niveau d'insécurité, soit niveau 1 soit niveau 2 soit niveau 3. Ce dernier niveau exige la mise en place d'un dispositif de sécurité,
- 3- Parquet : Le représentant du parquet rappelle que des sanctions sont possibles et prévues, d'un simple rappel à la loi jusqu'à des peines plus graves, pour peu que les faites et les individus sont bien identifiés, les ITT précisées (plus ou moins de 8 jours),... Ne pas hésiter à notifier par lettre au Procureur tous les cas gravissimes relevés par la commission de discipline au-delà du « courant »
- 4- Club qui constate qu'une personne pose problème dans son environnement, informer le commissaire DUPUY pour demande d'interdiction du stade ce après la création d'un dossier solide,
- 5- Echange permanent d'informations avec la LRAF et ses districts sur les clubs concernés par ces phénomènes avec le cas échéant communication des « interdits de stade »,
- 6- Faire un vœu pour réintégrer les collectivités territoriales dans le collège des autres acteurs du football (ligue amateur, FFF),
- 7- Application téléchargeable sur SMART PHONE ou IPAD très prochainement pour les témoins ou victimes d'actes racistes ou antisémites, produit créé par la LICRA,
- 8- Extérieurs proches (parents, supporters connus...) utilisation des outils « respect tous terrains » pour action par les clubs qui ont un savoir faire,

- 9- Si des idées fonctionnent dans le DR elles peuvent être transposées et aidées au niveau régional LRAF/Région Rhône Alpes
- 10- Aménagements de proximité des terrains et équipements sur le plan sécurité : rappeler aux communes qu'elles peuvent obtenir une aide FAFA ?
- 11- Rappeler à un licencié qu'il n'y a pas d'impunité même derrière la main courante (feuille de route),
- 12- Fiche d'évaluation à remplir et à renvoyer pour tout officiel qui assiste à un match sur lequel se produiraient des incidents, la ligue va nus communiquer un modèle,
- 13- Aide à la Police dans les formations sécurité des clubs par l'intermédiaire du Capitaine DUPUY. La Ligue enverra également au District son module de formation,
- 14- Création d'un groupe de travail sur « sport et laïcité » en association avec la LICRA.